

Fédé Flash

C'est vous qui le dites

Sommaire
Numéro 124
Octobre 2013



Cher(e)s lecteur(trice)s de Fédé Flash,

« C'est vous qui le dites », l'expression est plutôt bien choisie puisque l'équipe de la FCPL souhaite connaître votre opinion !

Dès aujourd'hui chacun d'entre vous a la possibilité de s'exprimer librement à propos de Fédé Flash.

Le but est à la fois d'évaluer la portée de ce moyen de communication mais aussi de connaître votre avis quant au contenu et à la présentation de cette publication.

Une brève enquête via l'Internet se présente sous la forme d'un questionnaire fermé, à choix multiples.

Elle est anonyme et le lien restera ouvert aux réponses jusqu'au **vendredi 25 octobre inclus**.

Pour faire entendre votre voix, suivez le lien : http://admin.segec.be/fede_flash/

D'avance merci pour votre participation à ce sondage.

C'est vous qui le dites -
page 1

Vie collective - page 2

Nouvelles en bref -
pages 2 à 4

Entre vous et moi -
page 5

Juridiquement vôtre -
page 5

Agenda - page 6

Pensée du mois - page
6

La vie collective



Le nouveau Bureau

La première réunion du Bureau de la FCPL, version 2013-2015 vient de se tenir.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des membres de ce Bureau élu pour deux ans. N'hésitez pas à contacter vos représentants le cas échéant.

Pour représenter les Pouvoirs Organisateurs

Christian Delory, P.O. des centres PMS libres de Namur
Mariane Frenay, P.O. des centres PMS libres du Brabant wallon

Michel Noirhomme, P.O. des centres PMS libres du Luxembourg

Paul Simons, P.O. des centres PMS libres de Woluwé
Maurice Stassen, P.O. des centres PMS libres de Liège III, VI, VII et X

Donat Wattelet, P.O. des centres PMS libres de Mons et Hornu

Pour représenter les directions

Sandrine André, centre PMS libre de Marche II
Delphine Thermol, centre PMS libre d'Erquelinnes
Laurence Chantraine, centre PMS libre de Rixensart
Anne Hermant, centre PMS libre de Couvin
Dany Smeets, centre PMS libre de Verviers III
Marie-Laurence Vanderschrick, centre PMS Libre d'Etterbeek

Pour représenter le personnel

Anne-Marie Decock, centre PMS libre de Tournai II, infirmière
Ginette Berger, centre PMS libre de Marchienne III, infirmière
Anne François, centre PMS libre de Saint-Gilles II, psychologue
Céline Holvoet, centre PMS libre de Mouscron, psychologue
Marie-Paule Schreuer, centre PMS libre de Châtelet II, assistante sociale

Pour représenter les Fédérations de l'enseignement

Janine Gobiet, représentant la FEDEFoC
Pascale Prignon, représentant la FESeC

Pour représenter la FIMS, avec voix consultative

Lydwine Verhaegen

Etienne Michel, Directeur Général du SeGEC
Sophie De Kuyssche, Secrétaire Générale de la FCPL
Paul Maurissen, Secrétaire Général adjoint de la FCPL

Le Bureau de la FCPL a entamé son mandat 2013-2015 avec un poste vacant, en l'occurrence un des deux réservé aux représentants de la discipline sociale. L'appel à candidature est toujours ouvert aux assistants sociaux des CPMS. Les candidatures sont

à rentrer pour le vendredi 04 octobre 2013 au plus tard à Isabelle Schmit, secrétaire de direction, soit par courriel à isabelle.schmit@segec.be, soit par courrier postal. Passé cette date, en l'absence de candidature, le Bureau fonctionnera pendant deux ans avec ce poste non pourvu.

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter le courrier (référence : 282/13 et ses annexes) envoyé aux directions, aux PO et sur les groupes yahoo le 18 septembre 2013.

La vie collective en suspens

Comme annoncé dans le Fédé Flash de juin dernier et dans le courrier adressé aux PO, aux directions et aux agents PMS du 21 juin, le Bureau de la FCPL travaille à l'actualisation de l'organisation de la « vie collective » au sein de la FCPL.

Les assemblées, commissions et groupes sont actuellement suspendus jusqu'à la Toussaint pour permettre l'élaboration d'un modèle qui tienne compte des résultats de l'enquête menée en mars 2013 dans les CPMS, auprès du Bureau et des secrétaires généraux en fonction entre 2009 et 2013. Les deux grandes conclusions de l'enquête, à savoir l'importance de conserver une « vie collective » au sein de la FCPL et la nécessité de changements organisationnels, guident le travail actuel du Bureau qui vous sera présenté une fois terminé.

Nous profitons de ce Fédé Flash pour vous remercier de votre investissement dans la « vie collective » jusqu'à présent. Participants, animateurs, secrétaires de groupes, d'assemblées et de commissions, vous avez tous participé à ce qui fait une des richesses de la FCPL : la réflexion commune, le travail collectif, le foisonnement d'idées, le partage d'expériences.

Si la vie collective est en suspens pour l'instant, c'est pour la rendre encore plus pertinente et proche de vos préoccupations et de celles de la FCPL, dans la continuité des actions déjà menées et entreprises. Dans quelques semaines, vous aurez l'occasion de poursuivre votre investissement pour l'intérêt commun de nos CPMS, nous ne manquerons pas de vous y inviter.

A noter dès à présent

Dans le modèle actualisé de « vie collective », même si leurs objectifs et cadre de travail seront précisés, les assemblées par fonction seront maintenues. Nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer les dates de ces réunions afin que vous puissiez les noter dans votre agenda :

APO (PO) : 5 novembre 2013, 28 janvier et 7 mai 2014

ACD (directeurs) : 7 novembre 2013, 4 février et 8 mai 2014

ARP (représentants du personnel) : 21 novembre 2013, 13 février et 13 mai 2014

Des nouvelles en bref

Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé

Une nouvelle présidente vient d'être désignée à la tête dudit Conseil. Membre du Bureau de la FCPL, **Janine Gobiet** est conseillère pour

2

l'enseignement spécialisé au sein de la FedEFoC. Les

représentants des centres PMS libres au sein du Conseil sont Luc Van Enst qui siège en tant que membre effectif et Bernadette Van Enis qui est sa suppléante.

La photo de votre Centre PMS sur notre site internet ?

Facile. Il suffit de faire parvenir au service communica-

tion une photo en haute résolution représentant une vue extérieure des bâtiments qui mettra en valeur votre Centre et permettra de l'identifier. Montrez-vous ! Vous pouvez contactez le service à communication@segec.be

S'y retrouver dans les instances

Le Conseil de l'Enseignement et de la Formation et la Commission Consultative Formation Emploi Enseignement ont réalisé un inventaire des instances de concertation en matière d'enseignement, de formation et d'emploi.

Vous trouverez sur leur site les fiches décrivant ces 46 instances actives en Fédération Wallonie Bruxelles et en région bruxelloise.

Rendez-vous [ici](#) pour les découvrir.

Dire des pratiques PMS

C'est en novembre 2011 que le Cabinet Simonet organisait un colloque de deux journées sur les « **jeux dangereux** ». Des suites concrètes s'élaborent suite à ce colloque. Parmi celles-ci, un groupe inter-réseaux / inter-secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles travaille à la publication de témoignages sur les pratiques psycho-médico-sociales dans les domaines de l'information, de la prévention et de la gestion de crise pour ces jeux dangereux. Les Centres PMS sont concernés et invités à collaborer à ce partage des pratiques professionnelles qu'ils assurent. Un courrier a été transmis à ce propos dans les Centres en date du 18 septembre dernier, largement explicatif de la démarche attendue. Merci d'y accorder toute votre attention.

Orientation vers l'Enseignement spécialisé

La circulaire du 22 avril 2013, intitulée « **Rapport d'inscription dans l'enseignement spécialisé : contenu et destinataires** », contient un nombre important de précisions, modifications, nouveautés concernant le rapport d'inscription, l'attestation, le protocole justificatif, la modification de l'attestation d'orientation.

Ces dispositions sont d'application au **15 avril 2013**.

Il nous revient qu'une rumeur ferait état d'un temps de transition durant lequel les anciennes dispositions seraient encore d'application.

Il n'en n'est rien.

Nous vous invitons donc à vous conformer aux nouvelles dispositions en la matière.

Pour rappel, toutes les circulaires sont consultables par Internet via l'adresse suivante <http://www.adm.cfwb.be/> et la circulaire 4392 dont question dans cette information est directement accessible [ici](#) (Liens vérifiés le 18 septembre 2013)

Infos Formations

Vous êtes très nombreux(es) à vous être inscrit(e)s pour les formations proposées par le CFPL pour cet exercice PMS et nous vous en remercions vivement.

L'offre de formation du CFPL, pour quelques modules, ne rencontre cependant pas les demandes d'inscription, tant celles-ci sont importantes. Pour plusieurs modules concernés, des dédoublements sont cependant en cours d'organisation pour autant que toutes les nécessités (accord des formatrices/teurs, du Conseil d'administration, disponibilité financière ...) soient rencontrées.

Des places sont encore disponibles dans de nombreux autres modules. Peut-être ceux-ci ne constituent-ils pas votre premier choix : nous vous invitons cependant à vous y intéresser car hors des phénomènes de mode et/ou d'actualité, ils proposent tous des contenus utiles à

l'exercice du « Métier PMS ».

Via un des courriels transmis aux Directions des Centres PMS libres ainsi que postés sur les listes de diffusion le secrétariat publie des tableaux reprenant la situation globale du programme de formation en tenant compte du critère places disponibles ou pas. Merci de vous référer au Guide pour la description de ces modules et de tenir compte des tableaux pour connaître le statut des modules (complets, organisés, en « péril »).

Pour rappel, lorsque vous n'êtes pas retenu(e) pour un module, votre inscription à un autre module nécessite la reprise intégrale de la procédure d'inscription. Ce n'est pas bien lourd à faire et cela clarifie la gestion au niveau du secrétariat.

Suis-je retenu(e), à cette heure combien de places encore disponibles, avec qui envisager un co-voiturage, le module est-il en passe d'être organisé ... ?

Questions légitimes !

Si vous ne trouvez pas les réponses à celles-ci dans l'information transmise par le CFPL dans vos Centres PMS, passez un coup de fil au secrétariat pour vous tenir informé(e).

Et pour l'an prochain ?

Sous la responsabilité du Conseil d'administration du CFPL, l'équipe du COF s'est remise au travail dès ce 28 août 2013 pour élaborer le programme 2014-2015.

C'est jusqu'au 6 décembre 2013 que vous avez l'opportunité d'interpeler l'équipe du COF :

- ✓ soit pour proposer un module de formation que vous souhaitez **animer** au bénéfice des Centres PMS libres
- ✓ soit pour faire part d'un **souhait de formation** que vous jugez utile dans l'exercice de votre « métier PMS »

Dans les deux cas ayez le réflexe de présenter votre demande/offre en la détaillant en termes de contenu, d'objectif, de méthode et, le cas échéant, de ressources pour l'animation du module.

L'équipe de la FCPL

Sophie De Kuyssche, Secrétaire générale

La secrétaire générale assure une triple fonction de représentation, de coordination de l'organisation et d'animation. Elle a la responsabilité des missions de la FCPL et de sa gestion au quotidien.

Elle partage, au sein du Comité de secrétaires généraux du SeGEC, une responsabilité collégiale à l'échelle de l'enseignement catholique dans son ensemble, dans le cadre des orientations choisies par les instances du SeGEC.

Paul Maurissen, Secrétaire général adjoint

Collabore directement avec la Secrétaire générale sur l'ensemble des dossiers traités au sein de la Fédération, participe à des moments de la vie collective, au sein du CFPL asbl, collabore à la formation continuée des équipes des Centres PMS libres. Comme permanent à la FCPL, est également mandaté (effectif ou suppléant) dans des groupes de travail et/ou mandats officiels à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Hélène Genevois, collaboratrice

Fait partie de l'équipe de la FCPL depuis la rentrée 2012 en tant que collaboratrice.

Elle représente la fédération au sein de quelques groupes de travail à l'interne du SeGEC (Comité de rédaction du magazine Entrées Libres, Cellule Europe) et assure le secrétariat de certaines réunions FCPL. Elle travaille aussi à mi-temps pour le CEDIEP.

Benjamin Bocquet, collaborateur juridique

« Depuis septembre 2013, j'ai rejoint l'équipe de la Fédération des Centres PMS Libres en tant que conseil »

ler. Je souhaite mettre mes connaissances juridiques acquises durant mon cursus de bachelier en droit au service des directions et pouvoirs organisateurs. Je m'appliquerai à répondre à leurs questions et à fournir des conseils en matière de législation relative aux centres PMS."

Isabelle Schmit, Secrétaire de direction

Assure le secrétariat de la FCPL et du CFPL. A en charge la gestion administrative des formations (confirmations, organisation pratique, coordination des agendas, remboursements, ...). Chargée de la mise en page des différents documents : Fédé Flash, Guide des Formations, ...



Quoi de neuf en Hautes Ecoles ?

Suite à la sortie du Guide des Etudes universitaires, le CEDIEP vous propose une édition mise à jour de son Guide des Hautes Ecoles qui compte cette année un grand nombre de formations inédites.

Ce Guide des Hautes Ecoles 2013-2014 est proposé aux centres PMS et aux particuliers au prix de 25 euros.

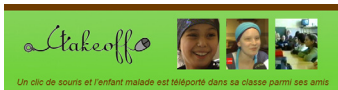
Renseignements : 02/649.14.18 - www.cediep.be

Take Off - En un clic de souris l'enfant malade est téléporté dans sa classe parmi ses amis

Afin de compenser au mieux l'isolement que provoquent parfois les traitements médicaux de longue durée, l'asbl Take Off met gratuitement à la disposition des enfants malades et de leur école tout le matériel informatique leur permettant d'être en liaison permanente. L'enfant peut ainsi interagir avec sa classe et suivre les cours comme un élève à part entière, depuis l'hôpital ou son domicile.

Depuis 2006, Take Off a permis d'aider environ 300 enfants (tant du primaire que du secondaire) à garder une vie « normale ». Ordinateurs, webcam, micros, caméras pour filmer le tableau, connexions internet, tout est pris en charge par l'asbl de manière à ce que l'enfant puisse voir, entendre et participer comme s'il était en classe avec ses copains. Le dispositif mis en place permet, outre que l'élève puisse poursuivre sa scolarité, qu'une solidarité s'installe entre les élèves présents en classe et leur camarade malade.

Cette association reconnue par la Communauté française est la seule en région francophone à offrir gratuitement une connexion virtuelle entre un enfant malade et son réseau social habituel.



Plus d'informations ?
www.takeoff-asbl.be -
02/339.54.48

Visites d'étude du CEDEFOP

Ces visites d'étude à destination des travailleurs du secteur de l'enseignement s'inscrivent dans le Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie organisé par la Commission européenne.

Ces séjours de 3 à 5 jours dans un pays d'accueil européen prévoient des présentations et des visites de terrain autour de sujets précis. Ils permettent l'apprentissage, la rencontre et la discussion autour de thèmes d'intérêt commun. Plusieurs de ces nombreuses visites, organisées entre mars et juin 2014, sont susceptibles d'intéresser les agents ou directeurs PMS, notamment celles portant sur les thèmes suivant :

- ✓ « Encourager la coopération entre les mondes de l'éducation, de la formation et du travail ».

- ✓ « Soutenir la formation initiale des enseignants, des formateurs et des chefs d'établissements d'enseignement et de formation ».
- ✓ « Encourager l'acquisition de compétences clés dans tout le système d'éducation et de formation ».
- ✓ « Concevoir des stratégies pour l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité ».
- ✓ « Favoriser l'intégration sociale et l'égalité entre les genres dans l'éducation et la formation, notamment l'intégration des migrants ».

Si vous désirez plus de détails sur les différentes visites qui s'offrent à vous, contactez Hélène Genevrois : helenegenevrois@segec.be ou 02/256.73.02.

Les candidatures sont à déposer avant le 15 octobre auprès de Bruno Mathelart (Coordinateur de la Cellule Europe du SeGEC) : bruno.mathelart@segec.be



Table ronde

L'UFAPEC, organisation représentative des parents d'élèves de l'enseignement catholique, organise sa table-ronde de rentrée le jeudi 10 octobre 2013 de 19h30 à 22h30 à Champin.

Au programme :

- ✓ Le Conseil de participation : avec Marion Beeckmans, attachée à la direction générale de l'enseignement obligatoire (sous réserve).
- ✓ Les frais scolaires : avec un conseiller du cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire.
- ✓ Les enfants à Haut Potentiel : avec Carine Doutreloux, présidente de l'asbl EHP Belgique.

Informations complémentaires et inscriptions via www.ufapac.be

Promotion sociale



Il faut les mo-ti-ver
Les motiver pour la certification,
la certification pour les motiver

Programme 18h 30 Accueil par Stéphane HEUGENS, Secrétaire général de la FEProSoC
18h 40 Conférence-débat par Patrick WERQUIN, Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM - Paris), Consultant international, past senior economist à l'OCDE et à l'UNESCO. Auteur d'un nombre important de publications ayant trait au monde de la formation et en particulier de la formation d'adultes.
19h 50 Conclusion par Madame la Ministre Marie-Martine SCHYNS
Suivie d'un cocktail dinatoire

Date Vendredi 11 octobre 2013

Heure 18h 30

Lieu EPHEC, 3 avenue K. Adenauer, 1200 Bruxelles
Parking accessible sur place





Entre vous et moi

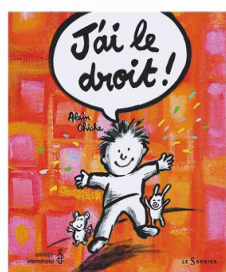
Interface. Le terme revient régulièrement quand il s'agit de définir ou préciser le rôle d'un CPMS. La dernière circulaire relative à l'EVRAS, les projets décôlage ! et cellules bien-être par exemple situent le rôle du CPMS à l'interface. Mais l'interface de quoi ? Plusieurs réponses possibles, en fonction de la particularité de chaque action menée par le CPMS.

Si l'on définit le rôle du CPMS par rapport à un enfant en particulier, le Centre est l'interface entre les différentes ressources mobilisables autour de cet enfant : elles seront familiales, scolaires ou extra-scolaires. Le CPMS a ce rôle de « liant », celui qui donne de la consistance et de la cohérence au soutien apporté à l'enfant au sein de l'école, de la famille et par d'éventuels d'autres acteurs.

Le rôle d'interface peut aussi se définir en lien avec l'institution scolaire elle-même. Un pied dans l'école, un pied en dehors de l'école. Le CPMS connaît à la fois l'école avec laquelle il collabore et les partenaires éducatifs, sociaux et culturels. Cette double connaissance lui permet de faire des liens entre les projets initiés par l'école et les expertises à trouver chez des acteurs associatifs ou institutionnels. Le rôle de « liant » dans ce cas consiste à mettre les acteurs en contact, à suggérer, susciter, initier des partenariats entre acteurs scolaires et extra-scolaires.

J'arrête ici la liste des exemples et des multiples définitions de cette position particulière d'interface des CPMS. Cette position d'interface n'a de sens, en effet, que si elle dépasse les modèles fictifs et théoriques, que si elle est bien ancrée dans une réalité de terrain. Et cette réalité-là, c'est vous qui l'appréhendez et y travaillez. C'est vous qui avez une prise dessus, pour faire de votre CPMS une véritable interface par laquelle ont lieu les échanges et les interactions entre des acteurs, entre différents « mondes » qui ont à s'apporter mutuellement au bénéfice des enfants et des jeunes.

Sophie De Kuysche



Juridiquement vôtre

Circulaire n°4550 du 10/09/2013 Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS)

Début septembre 2013, une circulaire relative à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) a vu le jour. Elle s'inscrit dans un processus d'intégration de l'EVRAS dans la politique de bien-être à l'école envisagée à long terme.

L'EVRAS repose sur le respect de soi et des autres et doit permettre à l'enfant ou au jeune de développer des compétences personnelles lui permettant de faire des choix responsables dans sa vie future.

Depuis l'inscription de l'EVRAS à l'article 8 du décret du 24 juillet 1997 qui précise les objectifs généraux de l'enseignement fondamental et secondaire (Décret Missions), l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle fait partie des missions de l'école. Les chefs d'établissement et équipes éducatives ont donc dorénavant l'obligation de prendre des initiatives en matière d'EVRAS. Cependant, ils conservent leur autonomie d'action afin de tenir compte du contexte spécifique propre à leur établissement. Concrètement, les écoles sont invitées à inscrire les initiatives et actions en matière d'éducation sexuelle et affective dans leur

projet d'établissement.

La circulaire n°4550 insiste sur la volonté du Gouvernement de généraliser progressivement l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans le milieu scolaire et de co-responsabiliser les différents acteurs. L'objectif est de proposer des points de repères à destination des directions et pouvoirs organisateurs pour faciliter la mise en oeuvre des actions et soutenir les différents intervenants.

Le projet EVRAS prendra tout son sens s'il s'inscrit dans une démarche globale réunissant les différents acteurs du monde scolaire. Les centres PMS dans leur rôle d'interface entre l'école et le monde extra-scolaire apporteront leur collaboration aux équipes éducatives pour permettre la mise en oeuvre concrète des initiatives. Dans cette optique, les centres pourront également mobiliser les plannings familiaux et associations diverses. Depuis le 1^{er} septembre 2013, dix points d'appui ont notamment été créés au sein des Centres locaux de promotion pour la santé (CLPS) afin de sensibiliser les acteurs scolaires au projet et favoriser les partenariats.

Pour découvrir la circulaire, consultez le site des circulaires sur enseignement.be ou cliquez [ici](#)



L'agenda d'octobre 2013

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
30	1	2	3 COF	4
7	8	9	10	11 Commission d'Ethique
14 Formation 4 Bureau FCPL	15	16	17	18
21 Formation 25	22	23 Formation 43	24	25 Formation 28 CA CFPL
Congé de Toussaint - du 28 octobre au 1^{er} novembre 2013 inclus				
A noter dans vos agendas, les dates des réunions des trois assemblées par fonction : APO : 5 novembre 2013, 28 janvier et 7 mai 2014 ACD : 7 novembre 2013, 4 février et 8 mai 2014 ARP : 21 novembre 2013, 13 février et 13 mai 2014				

Nouvelles directions

A Saint-Gilles II, c'est Deneb Séchi qui remplace Christophe Vanhoolandt.
Vincent Pourbaix, à Bruxelles III, a cédé la place à Mallorie Rouard.
Marylène Betrumé a quitté la direction du centre de Saint-Hubert pour accéder à celle de Virton I laissée libre par le départ à la retraite de Richard Lambert.
C'est Régis Delbouille qui occupera le fauteuil vacant à Saint-Hubert.
Jean-François Hossay a laissé les commandes du centre de Marchienne I à Marie Lucke.

C'est Caroline Vandeveldde qui a succédé à André Leleux à Mouscron spécialisé.
A La Louvière, c'est Marie-Laurence Cardon qui reprend le flambeau laissé par Liliane Neveux.
Signalons aussi qu'à Binche, c'est Laura Gobbo qui occupe la fonction de direction pendant le congé de maladie de Henry Bouvy.

Bienvenue à ces nouvelles directions et bonne route à celles qui sont parties vers d'autres horizons.

Ils sont partis cet été ...

Daniel Hidalgo, CPP au centre de Rixensart, s'est éteint ce 6 juillet. Il avait 61 ans.
Jacques Deladrière, ancien directeur du centre PMS libre II de Mons, est décédé le 21 juillet dernier à l'âge de 70 ans.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles et demandons à ceux qui les ont connus d'avoir une pensée pour eux.



La pensée du mois

Nous devons apprendre aux enfants à vivre ensemble, dans un milieu sans compétition. C'est à travers la rencontre de l'autre que nous nous formons. Sinon, nous ne sommes qu'un vulgaire tas de protons et neutrons.

Albert Jacquard, Conférence à Laval, 4 novembre 2008